

No. d'homologation LPA / ACIA : S.O.

Fiche signalétique

Codes de produit : 1800100, 1800110,
1800120

Section I – Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit

Engrais liquid tout usage pour plantes 10-15-10

Nom du fabricant

Premier Tech Home & Garden Inc

Numéro de téléphone d'urgence :

1-800-268-2806, option 1

Adresse

1900 Minnesota Court, Unit 125

Numéro de téléphone pour renseignements :

1-800-268-2806

Mississauga, ON, L5N 3C9

Préparé par :

Service technique

Section II – Identification des dangers

Voie(s) de pénétration

**Inhalation
Possible**

**Peau
Possible**

**Ingestion
Possible**

**Yeux
Possible**

Yeux : Peut provoquer une légère irritation.

Peau : Peut provoquer une légère irritation.

Ingestion : Peut irriter la bouche , de l'estomac , etc.

Inhalation : L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.

Section III – Composition, renseignements et ingrédients

Ingrédients

CAS

% Poids

Aucun Ingrédients dangereux

S.O.

S.O.

Section IV – Mesures en cas d'urgence et premiers soins

Inhalation : L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.

Permettre à la personne affectée de se reposer dans un endroit bien ventilé. Surveiller l'obstruction des voies respiratoires. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène si possible. Obtenir une assistance médicale si la personne ne se sent pas bien.

Contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux en raison de son action mécanique. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste.

Ingestion : Si ingéré, laver la bouche avec de l'eau, à condition que la personne affectée soit consciente. Ne pas provoquer le vomissement à moins que cela n'ait été prescrit par un médecin. Appeler un médecin.

Contact avec la peau : Laver avec du savon et de l'eau. Obtenir une assistance médicale si la condition persiste.

Section V – Mesures en cas d'incendie

Inflammabilité : Non

Point d'éclair (méthode utilisée) : Non déterminé

Limites d'inflammabilité : S.O.

LIE : S.O.

LSE : S.O.

Matériel d'extinction : eau

Produits de combustion dangereux : vapeurs métalliques, oxydes de soufre

Engrais liquid tout usage pour plantes 10-15-10

Procédures spéciales : Utiliser de grandes quantités d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel

Protection des personnes : Porter un équipement de protection individuelle approprié pour le nettoyage.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : Arrêter la fuite ou le déversement. Collecter pour une réutilisation. Contenir l'écoulement par la construction de digues. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, sous-sol ou de la zone fermée.

Section VII – Manipulation et entreposage

Manipulation : Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection. Bien se laver après manipulation.

Entreposage : Stocker dans un endroit sec, aéré, loin de nourriture et des semences. Conserver à température ambiante. Tenir hors de portée des enfants.

Section VIII – Contrôle d'exposition et protection individuelle

Protection respiratoire: NIOSH 3M8210 ou supérieur, si requis

Ventilation : non requise

Gants de protection : Gants résistant aux produits chimiques afin d'éviter que la peau ne s'assèche.

Protection des yeux : lunettes

Vêtements ou équipement de protection : Le contact cutané avec le produit doit être évitée par l'utilisation de vêtements de protection appropriés.

Section IX – Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Liquide	pH	8
Point d'ébullition :	S.O.	Gravité spécifique (H ₂ O = 1)	1.35 kg/L
Pression de vapeur (mm Hg) :	non déterminée	Point de fusion	S.O.
Solubilité dans l'eau :	Partiellement soluble	Densité	non déterminée
Apparence et odeur	vert bleuâtre, Légère odeur de métal.		

Section X – Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : des températures extrêmes

Incompatibilité (*matières à éviter*) : Agents oxydants forts, les chlorates, les hypochlorites

Décomposition ou sous-produits dangereux : La dégradation thermique peut produire de l'oxygène, des oxydes d'azote, de l'acide cyanhydrique et du dioxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : L'acide cyanurique, des oxydes de soufre, les oxydes d'azote, oxydes de carbone

Section XI – Renseignements toxicologiques

Voies de pénétration :	Effets d'une exposition aiguë ou chronique :
INHALATION : L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.	
INGESTION : De grandes quantités doivent être ingérées avant que cela ne pose un risque pour la santé. Les effets d'une surexposition incluent : nausée, vomissements, diarrhée, faiblesse et convulsions.	
CONTACT AVEC LA PEAU : Peut provoquer une légère irritation.	
ABSORPTION PAR LA PEAU : Peut provoquer une légère irritation.	
CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une aggravation modérée. L'action abrasive des particules de poudre peut endommager les yeux.	
Propriété irritante du produit : peau – rash; yeux – irritation; respiration – toux.	
Capacité de sensibilisation : aucune preuve	Mutagénicité : inconnue
Cancérogénicité : inconnue	Produits synergétiques : non déterminés
Tératogénicité : inconnue	Effets sur la reproduction : inconnus

Section XII – Renseignements écologiques

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Tenir loin des réserves d'eau, lacs, étangs, ruisseaux et rivières. Ce produit est un engrais et pourrait favoriser la croissance d'algues.

Section XIII – Renseignements sur l'élimination

Élimination : Ne pas éliminer dans les égouts, sur le sol ou dans une masse d'eau. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux, d'état/provinciaux et locaux. Les règlements peuvent différer d'un endroit à l'autre.

Classification déchets dangereux : S.O.

Section XIV – Renseignements sur le transport

Classification TMD : non réglementé

Section XV – Renseignements réglementaires

SIMDUT : S.O.

Autres règlements : LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (LCPE) : Tous les ingrédients contenus dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances et peuvent être utilisés en vertu des dispositions de la LCPE.

Section XVI – Autres renseignements

Date d'émission originale : 1^{er} septembre 2015

Date de révision :

Renseignements supplémentaires : Les renseignements ci-dessus sont exacts et fiables au meilleur de notre connaissance, en date du présent document. Toutefois, ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme représentant une garantie quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est donnée ou sous-entendue et PREMIER TECH HOME & GARDEN ne sera responsable d'aucun dommage, perte, blessure ou dommage indirect pouvant découler de l'utilisation ou de la confiance accordée à l'un ou l'autre des renseignements contenus dans le présent document. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour utilisation spécifique. Pour de plus amples détails : www.premiertechhomeandgarden.com.